



# SOLDATS NAPOLEONIENS

*Les troupes françaises, alliées et coalisées*

Mars 2007

N°13

SOLDATS NAPOLEONIENS

Les Grenadiers à cheval

Revue trimestrielle - France et Union européenne : 17,80 € - Numéro 13 - date de parution : 20 mars 2007.



# La garde d'honneur de Lyon

Jérôme Croyet, docteur en histoire, archiviste adjoint aux archives départementales de l'Ain

La garde d'honneur municipale de Lyon se veut être la première à avoir été formée, comme la ville se veut être la première ville de l'Empire : « Lyon est la première ville où il a été formé une garde d'honneur ; cette garde est donc la première de l'Empire ».

## Origine et création

C'est à l'occasion du premier déplacement officiel du consul Bonaparte à Lyon, du 21 nivôse au 7 pluviôse an X (11-27 janvier 1801), pour superviser les délibérations des députés cisalpins sur leur Constitution, que la garde d'honneur de Lyon est constituée. C'est un rassemblement de la « brillante jeunesse lyonnaise » formant l'élite social de la ville qui s'organise en corps de cavalerie légère. Les gardes s'engagent à payer leurs tenues, leurs équipements et leurs chevaux pour servir volontairement auprès de Bonaparte. Afin d'honorer dignement le consul et de faire un service acceptable, les jeunes gens se livrent à des entraînements équestres. Dotée d'un drapeau, qui la différencie de la garde nationale, la garde d'honneur de Lyon se prépare, dès le 19 nivôse, à l'arrivée du « restaurateur de la patrie ». Durant ce séjour, la garde d'honneur se rapproche de la garde consulaire, non seulement par le service conjoint auprès de Bonaparte, mais aussi par un repas offert aux seconds par les premiers. Bonaparte est frappé par la tenue militaire et le service de ces jeunes Lyonnais. Dès son second voyage en Normandie, il utilise la comparaison avec Lyon pour juger de l'accueil d'une ville : « Je suis aussi content de Rouen que de Lyon. Cette ville me donne des preuves d'attachements qui me touchent », écrit-il le 2 novembre 1802 à son frère Joseph.

Malgré le départ de Bonaparte, la garde d'honneur de Lyon reste en activité. Afin de montrer leur attachement au Premier consul, les « jeunes gens » de Lyon émettent le désir de former durablement la garde

d'honneur, ce que le gouvernement consent le 2<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an XI, suite à un avis favorable de Napoléon du 25 fructidor (12 septembre 1803) : « Au citoyen Chaptal. Les gardes d'honneur du Rhône et de l'Oise, Citoyen

Ministre, ont demandé à conserver leurs uniformes et à se réunir tous les mois, afin de s'exercer et de former un noyau de compagnie, comme détachement de la garde nationale du pays. Je n'y vois point d'inconvénient. »

■ Dessin de Michel Faure : **Garde d'honneur de la ville de Lyon** de 1801 par Michel Faure, collection particulière D.R.



### La formation de l'an XIII

Peu après le couronnement, en mars 1805, la ville de Lyon prend conscience, « dans une circonstance aussi importante pour la cité », qu'il faut rééquiper et restructurer sa garde d'honneur. Cette réorganisation va de pair avec une volonté des habitants de se distinguer dans l'Empire par la mise en place d'une garde d'honneur importante, et du ministre de l'Intérieur de la doter d'un corps organisé militairement. Ce n'est que le 15 germinal (5 avril), sur proposition des jeunes gens de la garde, que le conseil municipal de Lyon décide de la réorganiser, avec le concours de l'autorité militaire. Elle passe du corps

de chasseurs à cheval à un corps à pied, à deux compagnies, et à un corps à cheval, à une compagnie. Le corps à pied est constitué de grenadiers et de chasseurs pour un total de 231 hommes. Les finances sont essentiellement délivrées officieusement par la mairie de Lyon Nord<sup>3</sup>. Pour donner de l'ampleur et de l'éclat à sa garde d'honneur, la municipalité accepte la formation d'un corps de musiciens volontaires attachés à l'état-major, soldé à ses frais à hauteur de 20 000 francs.

La garde est dirigée par un état-major soldé, dont le commandement est confié à un général, secondé par un colonel. Ce dernier travaille dans l'administration impériale, faisant rejaillir sur elle une

partie de l'aura de la garde. Devenue un corps constitué d'importance, le 18 germinal, le chef de corps demande à la mairie deux adjoints afin de l'aider dans la comptabilité.

L'autorité militaire impose aux gardes d'honneur d'être nés à Lyon et d'accepter de servir volontairement d'escorte auprès de Napoléon lors de ses passages et de ses séjours à Lyon, une des quatre villes devant accueillir un palais impérial. Si ce service est une marque du dévouement des Lyonnais à la cause impériale, c'est aussi un enjeu important pour l'avenir de la ville et son image de marque en Europe : « Il n'en est aucune dans tout l'Empire de laquelle l'Empereur ait reçu des marques plus éclatantes et plus répétées de dévouement », écrit le ministre de l'Intérieur le 1<sup>er</sup> vendémiaire an XIV (23 septembre 1805).

Suite au sacre, où trois gardes d'honneur de la ville sont envoyés, Lyon souhaite préparer l'accueil impérial et utiliser au mieux sa garde d'honneur. Le 1<sup>er</sup> vendémiaire an XIV, le ministre de l'Intérieur demande au préfet du Rhône et au maire de se concerter afin de définir le service de la garde d'honneur, très important pour Napoléon. En effet, alors que d'une manière générale le « gouvernement central ignore les gardes d'honneur », il prend soin de s'intéresser à celle de Lyon et ne la considère alors pas comme les autres, un corps dont les « fonctions sont éphémères ». Ainsi, elle garde le palais où loge la princesse Borghèse le 14 mai 1807.

Désormais placée sous la bienveillance de l'Empereur, la garde d'honneur de Lyon, alors que le gouvernement place les honneurs à rendre sous la responsabilité de l'élite de la garde nationale, se dote d'un étendard, béni par Pie VII, et d'un règlement. Ce dernier, en parti publié en 1807, donne la description de l'uniforme et impose des exercices le matin à 6 heures 30 au bâtiment Saint-Pierre, avec chapeau et fusil, ainsi que des revues régulières.

À partir du 30 juillet 1810, les gardes d'honneur ne sont que des formations officielles et celle de Lyon ne fait pas défaut à cette règle. Même si les Lyonnais continuent d'annoncer leur fierté d'avoir possédé la première garde d'honneur de France, le service périclité, peu aidé par l'incompétence

■ Chasseur et trompette de la Seconde Dormation, an XIII - 1810, par Jacques Domanges, collection particulière, cliché de l'auteur, DR.



des officiers, et à partir de 1811, la garde ne fait non seulement plus son service mais pas davantage celui de la ville.

### La garde d'honneur à cheval

En 1802, si la garde d'honneur ne comporte qu'une compagnie de cavalerie légère, montée en chasseurs à cheval, de 100 à 150 hommes, au 27 septembre 1807 elle ne compte plus que 5 officiers, 6 sous-officiers, 19 chasseurs, dont 10 montés, et 3 trompettes. Toutefois, 126 Lyonnais se portent volontaires pour servir dans ce corps prestigieux. Les deux tiers sont des jeunes gens qui vivent encore chez leurs parents alors qu'un tiers est composé d'hommes issus de l'artisanat. Durant toute son existence, la compagnie à cheval aura soin de recruter et de se monter sur le modèle militaire afin de garder un semblant de vivacité par rapport aux compagnies à pied plus favorisées. Le 13 octobre 1808, le conseil d'administration demande au maire de Lyon l'autorisation d'intégrer un chirurgien de la ville, qui demande à servir, comme chirurgien-major.

Malgré l'organisation de l'an XIII, ce n'est qu'avec la parution du règlement de 1807 qu'apparaît la résurgence de la garde d'honneur à cheval. Jusqu'au 15 septembre 1808, le corps à cheval est dans un état léthargique au profit du corps à pied. Il compte peu de membres<sup>9</sup>, en tout cas pas assez pour un service effectif à cause des dépenses trop importantes inhérentes à la possession d'un cheval en ville. Si ce critère financier sérieux gêne l'enrôlement des volontaires pour la garde à cheval, ce qui embarrasse les membres du conseil d'administration est surtout qu'aucun autre corps de cavaliers de gardes d'honneur des villes ne l'exécute, « ce qui jette en lui le plus profond découragement<sup>10</sup> ». Afin d'encourager le recrutement, le 15 septembre 1808, le conseil d'administration propose à la municipalité de prendre en charge le fourrage et le logement des 60 chevaux que devra compter la compagnie de chasseurs à cheval de la garde d'honneur. Car si la municipalité accepte cet arrangement, le conseil d'administration affirme que plus de 25 personnes sont prêtes à s'habiller,

s'armer et se monter à leurs frais en prenant soin de prendre, en Normandie, les chevaux du type de la cavalerie légère. Le conseil d'administration s'engage en cas d'acceptation à prendre en charge le salaire et les subsistances de palefreniers ainsi que les honoraires d'un maître d'équitation. Alors que le chef d'escadron du corps réitère la demande d'écuries et de fourrages auprès du maire, le 2 février 1809, la mairie est forcée d'appliquer les directives centrales indiquant de ne plus financer les gardes d'honneur.

En 1810, un contrôle de la garde d'honneur montée est envoyé à Paris au moment où le gouvernement, dans sa circulaire du 30 juillet, démontre l'intérêt qu'il a pour ces formations qu'il veut désormais officielles. Toutefois, à partir de 1810, son service s'assimile à celui de la garde nationale et, en 1811, pour prévenir l'opposition de la préfecture sur le financement public de la garde, la mairie déclare que les trois trompettes de la compagnie, qui viennent de recevoir un uniforme neuf, servent à la fois la garde d'honneur et la garde nationale. La compagnie est composée de 33 hommes matures, la moyenne d'âge étant de trente et un ans, essentiellement issus du négoce - 66 % des membres sont marchands ou négociants - et de la bourgeoisie rentière, qui représente 18 % des chasseurs. La compagnie à cheval n'est pas l'image aristocratique de la ville puisqu'un seul noble s'y trouve. En revanche, elle est formée militairement puisque 30 % de ses membres, et notamment de ses cadres, sont d'anciens soldats révolutionnaires : 50 % ont servi dans les volontaires ou dans des régiments créés durant la Révolution (20<sup>e</sup> chasseurs à cheval, 9<sup>e</sup> hussards).

En 1813, les chasseurs à cheval de la garde d'honneur de Lyon, comme l'ensemble de l'unité, espèrent encore jouer un rôle.

### La garde d'honneur à pied

En 1809, une grande revue de la garde d'honneur de Lyon est effectuée. Elle est composée de la compagnie de grenadiers, aux effectifs fluctuants<sup>11</sup>, de la compagnie de chasseurs à pied<sup>12</sup> et des chasseurs à cheval.



■ Commandant de la Garde d'honneur et officier des compagnies à pied, an XIII - 1814 par Jacques Domanges collection particulière, cliché de l'auteur, DR.

Alors que se met en place le 4<sup>e</sup> régiment de gardes d'honneur en 1813, la garde d'honneur de la ville de Lyon profite de cette agitation pour essayer de se donner encore l'impression de servir à quelque chose, alors que le général Valence projette de réorganiser les compagnies à pied en un seul corps. Lors d'une revue de la compagnie de chasseurs en 1813, celle-ci compte 77 membres. La moyenne d'âge est de vingt-huit ans, plus élevée qu'en 1805, où l'âge moyen de l'infanterie de la garde d'honneur était de vingt-trois ans. Si, en 1805, les propriétaires représentaient 42 % des effectifs de l'infanterie, en 1813 les chasseurs à pied sont essentiellement des hommes des milieux artisanaux et commerçants de Lyon : 44 marchands, négociants et commerçants pour un seul propriétaire. En 1813, elle compte sept anciens militaires, alors qu'en 1805 il n'y en avait qu'un.

Cette garde d'honneur de 1813, suite aux vœux de l'autorité militaire de l'an XIII, est beaucoup plus centrée sur la ville de Lyon qu'elle ne l'était en 1805. La présence de deux anciens combattants fédéralistes du siège de

Lyon, qui sont aussi les deux plus modestes gardes, relève le caractère historique et culturelle reliant la garde à la ville.

### La musique

La musique de la garde d'honneur de Lyon est formée dès 1802. Les musiciens sont attachés aux compagnies de la garde, d'où ils sont prélevés pour faire leur service de musique à la tête du corps. Ils ne peuvent pas être plus de vingt par compagnies. Lorsqu'ils en sont détachés, il sont commandés par un sergent et un caporal, attachés à l'état-

major. Afin de gagner de l'argent, ces musiciens, amateurs, jouent deux fois par an, le jour de la remise des prix aux élèves du lycée et lors de la procession diocésaine, après acceptation du maire et du conseil d'administration. Mais la mauvaise gestion du calendrier de la musique par la mairie entraîne son licenciement le 19 février 1809. Elle est remplacée par 21 gagistes, comme dans les régiments de ligne. Elle se compose d'un chef d'orchestre, d'un instituteur, de deux bassons, d'une grosse caisse, de quatre clarinettes, de trois petites clarinettes, de trois cymbaliers, de trois chapeaux chinois, d'une flûte, d'un trombone, d'une trompette, d'un

serpent et de deux cors. Ces gagistes, pour la plupart professeurs, sont payés 3 995 francs par an. La musique jouée est sans doute composée de morceaux repris, mais aussi de compositions dont l'auteur est le premier cor, aussi maître de musique.

Si le prestige de la garde d'honneur s'en trouve rehaussé, l'utilisation de la musique devient problématique. En effet, les gagistes, vivant de leur musique, ne peuvent pas consacrer tout leur temps à celle de la garde d'honneur. Afin de gagner leur vie, ils s'engagent les dimanches à jouer dans les processions ou lors des Te Deum mais, membres de la garde d'honneur, ils sont astreints au service. Afin de ne pas contrarier cet instrument médiatique et valorisant, la municipalité leur accorde des certificats de disponibilité afin qu'ils puissent gagner leur vie et ainsi faire leur service.

Rattachés à la tête de colonne de la garde d'honneur figurent des sapeurs, commandés par un caporal.

■ Grenadier de la garde d'honneur de Lyon, au règlement de 1807 par Jacques Domanges collection particulière, cliché de l'auteur, DR.



### Les uniformes

L'uniforme de la garde d'honneur de Lyon évolue au fil des ans, des modes et des formations.

Les premiers gardes d'honneur, montés, portent un habit frac bleu, une culotte à la hongroise, un chapeau avec un panache blanc et bleu et un sabre du type de la cavalerie légère de la Garde. Cet uniforme est financé par les gardes. Cette première formation a un étendard qui porte l'inscription « les Lyonnais à Bonaparte ».

Avec la restructuration militaire de l'an XIII, l'uniforme change suivant les prescriptions de l'autorité militaire exprimées par les devis de frais, envoyés, le 14 mars 1805, par le général Duhesme au préfet du Rhône pour que la garde d'honneur devienne « la garde d'honneur de Sa Majesté l'Empereur<sup>13</sup> ». Le lendemain, la municipalité, désirant seconder le zèle des « jeunes gens » de la ville, met 5 000 francs<sup>14</sup> à la disposition du chef de la garde d'honneur afin d'aider les volontaires à financer leur tenue. En avril, les frais d'habillement de la garde d'honneur de Lyon s'élèvent à 28 576,65 francs, dont 13 400 sont dépensés pour l'achat des fusils le 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805).

Bien que le gouvernement insiste sur l'obligation des gardes d'honneur à payer leur uniforme et leur équipement, en 1805, la garde d'honneur de Lyon reste en partie financée par la ville et la préfecture et c'est au maire que le conseil d'administration rend compte de sa comptabilité. Jusqu'en 1811, la ville est autorisée par la préfecture à prélever une partie du budget réservé aux fêtes pour financer la garde d'honneur. Les dépenses de la ville pour l'entretien de sa garde sont alors coûteuses : 3 600 francs rien que pour l'année 1811.

### Uniforme des fantassins

Si un nouvel habit est adopté en 1805, ce n'est qu'en 1807 qu'il est fixé sur le papier.

L'uniforme est un habit agrafé blanc, aux revers, parements, collet et passepoils roses. La doublure est en voile blanc. Les boutons sont de la Garde impériale. Le col est blanc. La veste et la culotte sont de drap blanc. La veste porte des boutons de métal, en drap pour la culotte. Les guêtres, en casimir noir et à boutons noirs, montent jusqu'aux genoux. La seconde paire de guêtres est en basin blanc. Elles sont fermées par une boucle de cuivre doré. Les épaulettes ont un corps en or. Elles sont doublées en drap de la couleur de la compagnie. Les franges sont or et moitié laine rouge pour les grenadiers, et or moitié laine verte pour les chasseurs. Les parements de retroussis sont des grenades or sur fond rouge pour les grenadiers et or sur fond vert pour les chasseurs.

Les fantassins portent un chapeau bordé de laine noire de la largeur d'un pouce, avec une ganse en or et deux brides en or sur chacune des ailes extérieures, ainsi qu'une autre sur l'intérieur de l'aile de derrière. La ganse, qui soutient la cocarde nationale sur fond argent, est tenue par un bouton uniforme à l'habit. Les grenadiers portent un pompon rouge et les chasseurs un vert. Les gants sont en peau de daim jaune.

En dehors du service, tous les gardes peuvent porter l'épée à dragonne or mélangée verte ou rouge, le ceinturon et les bottes, comme les officiers. Ils peuvent aussi porter la veste et la culotte de basin ou de coton blanc.

Les sapeurs sont distingués par des épaulettes entièrement rouges et des galons de laine jaune là où l'habit porte des galons or. Ils portent tous le bonnet de grenadier sur des cheveux tressés encadrant la moustache.

Les sous-officiers sont distingués par des galons or sur doublure verte ou rouge, suivant leur compagnie.

Les officiers portent le hausse-col, à l'aigle<sup>15</sup>, en cuivre doré lors du service. Leurs bottes sont à retroussis jaunes. Ils portent leur épée en bandoulière avec la dragonne du grade, « conformément à la garde impériale ». Le baudrier porte-épée est décoré par une aigle de cuivre.

Les officiers supérieurs portent leur ceinturon par-dessus la veste. La plaque du ceinturon est en cuivre doré avec les armes de la ville.

Les tambours portent un habit rouge, à revers, parements, collet et passepoils blancs. La doublure est blanche. Les revers, les parements, les boutonnières et les coutures sont galonnés en laine. Les tambours de la compagnie de grenadiers sont distingués par des grenades de laine rouge aux retroussis. Les mouchets du chapeau sont aussi rouges. Les tambours attachés aux chasseurs ont des cors de chasse et des mouchets de laine verte. Ils portent un baudrier et un porte-baguettes de cuivre en sautoir. La ganse du chapeau est en laine jaune, ainsi que les brides. Les tambours portent des nids d'hirondelle aux épaules. Ils arborent le pompon de leur compagnie. Le tambour-major, qui a le grade de caporal, a les galons or et porte un plumet blanc sur un chapeau bordé en or. Sa canne, estimée à 300 francs, a le pommeau en argent. Il porte des trèfles en or à la place des épaulettes.

Les gardes sont armés d'un fusil, appartenant à la ville, numéroté par compagnie, avec le sabre. La giberne est vernie<sup>16</sup>. À part elle, toute les parties de l'équipement sont en buffle blanc non vernis, le baudrier portant au-dessus de la croisée de la banderole une aigle en cuivre doré.

Les sapeurs sont dotés de hache, sauf le caporal commandant qui porte un scie. Ils ont le tablier blanc et un baudrier au bout duquel se trouve le sabre-briquet. Ils sont dotés d'un porte-hache et du mousqueton.



■ En haut : **Habit frac d'officier de la garde d'honneur de Lyon**, collection particulière. Photo Dimitry Gorchkoff DR.

En bas : **Uniforme de fantassin de la garde d'honneur de Lyon**, conservé au Musée Gadagne à Lyon avant sa restauration qui est en cours. Photo Musée Gadagne, Lyon.

### L'uniformes des chasseurs à cheval

L'uniforme de l'an XIII n'est plus celui de la prime formation. Devenus des chasseurs, ils portent un habit bleu impérial, au collet et revers en pointes rouges. Les parements en pointe sont rouges. La doublure et les retroussis sont en drap écarlate. Ils portent une aiguillette rouge sur l'épaule gauche et un trèfle rouge sur la droite. Le gilet est écarlate ou blanc<sup>17</sup> aux tresses jaunes. La culotte hongroise est bleu impérial à nœud hongrois écarlate. Ils portent des bottes à la hussarde avec le galon de pourtour du haut et les glands jaunes. Ils sont coiffés d'un colback noir avec sa flamme écarlate et un cordon-raquette jaune. Le plumet, blanc à sommet rouge, est porté à gauche comme dans la Garde. Les officiers ont les distinctives jaunes, or.

Certains auteurs, comme Vieux puis Delandine, donnent les collet, parements, revers et retroussis aurore et un chapeau, à ganse et glands or, à la place du colback, avec un plumet blanc et aurore. Ces distinctives différentes ont sans doute existé et leur changement



■ Tambour et sapeur de la garde d'honneur de Lyon par JOB. Coll. Part. DR.

peut correspondre à l'évolution de la compagnie dans le temps, sans doute vers 1808 et 1810, lorsque le fonds de l'habit deviendrait vert<sup>18</sup>.

Les cavaliers portent une banderole porte-mousqueton et une banderole de giberne de cuir rouge galonné d'or, sans doute avec un lion sur la pattelette<sup>19</sup>. Le ceinturon, qui porte un sabre du modèle des chasseurs à cheval de la Garde mais gravé « Garde d'honneur de la ville de Lyon », est de cuir rouge galonné d'or. La schabraque est bleu impérial, bordée d'un galon écarlate et or pour les officiers.

Après l'an XIII, les trompettes de la compagnie portent un habit écarlate. Seuls les revers, les parements, les retroussis et la doublure sont bleu céleste. Un galon d'argent souligne la bordure du collet et les revers. Ils portent

un trèfle bleu galonné blanc sur l'épaule droite et une aiguillette blanche. Le gilet blanc est aussi tressé d'argent. Ils portent une culotte hongroise bleue tressée de blanc. Ils portent un colback noir à la flamme bleue et garnitures argent. Le plumet, porté comme dans la Garde, est bleu au sommet blanc. Le cordon de la trompette est blanc. La schabraque est bordée d'un galon blanc. En 1811, les trois trompettes reçoivent un nouvel uniforme. Ce dernier consiste en un frac à la hanovrienne et une culotte en drap amarante, galonnés d'or, un gilet blanc et un colback surmonté d'un panache blanc et amarante. Le sabre est à la hussarde ainsi que le harnachement. La schabraque est en drap bleu clair à dents de loup roses. La trompette comporte un cordon or à glands. Le prix de la confection de ces trois uniformes

s'élève à 1 570,60 francs.

La formation et le départ du 4<sup>e</sup> régiment de gardes d'honneur de la ville réactivent le service. Devenue garde d'honneur sédentaire de Lyon, la remise de son étendard au maire le 20 septembre 1813 par de Cuzieu, devenu officier au 4<sup>e</sup> gardes d'honneur, est véritablement le chant du cygne de la prestigieuse formation lyonnaise, même si elle apparaît encore sur les annuaires de 1814.

#### Notes

1. A.C. Lyon 1210Wp 009.
2. BUCQUOY (commandant), « Gardes d'honneur de Lyon », in Gardes d'honneur, les uniformes du premier Empire, Jacques Grancher éditeur, Paris.
3. A.C. Lyon 1210Wp 009.
4. Extrait des délibérations du conseil municipal de Lyon, 24 ventôse an XIII. A.C. Lyon.
5. Une partie de cette somme sert à financer le voyage à Paris des députés de la garde d'honneur au sacre, puis le salaire des sapeurs, tambours et trompettes.
6. A.C. Lyon 1210Wp 009.
7. BUCQUOY (commandant) : « Gardes d'honneur de Lyon » in Gardes d'honneur, les uniformes du premier Empire, Jacques Grancher éditeur, Paris.
8. Ibid.
9. Elle ne compte alors que 34 hommes (5 officiers, 6 sous-officiers, 1 porte-étendard, 19 chasseurs et 3 trompettes), cinq démissionnent et seulement dix sont montés.
10. A.C. Lyon 1210Wp 009.
11. 3 officiers, 17 sous-officiers et 64 grenadiers lors d'une revue en 1809, et lors d'une seconde 3 officiers, 17 sous-officiers et 57 grenadiers.
12. 3 officiers, 14 sous-officiers, dont un absent, et 92 chasseurs, dont 10 absents, en 1809. 3 officiers, 14 sous-officiers et 70 chasseurs en 1813.
13. A.C. Lyon 1210Wp 009.
14. 3 000 francs de la mairie et 2 000 francs de la préfecture.
15. D'après les cartes Bucquoy, l'aigle serait argentée.
16. Elle porterait un lion en cuivre selon les cartes Bucquoy.
17. Écarlate d'après Lienhart et Humbert, blanc d'après Job, cité par Bucquoy.
18. Gravure de chez Noël, en 1810, qui représente un garde d'honneur de Lyon en tenue verte, cité par Bucquoy.
19. Exemplaire du musée Gadagne à Lyon. Elle comporte aussi un écu fleurdisé datant de la venue du duc d'Angoulême à Lyon.